

*Syndicat Intercommunal  
à Vocation Multiple  
de la Région de CLUSES  
185 avenue de l'Eau Vive  
BP 60062  
74311 THYEZ CEDEX  
Tél. : 04.50.98.43.14  
Fax : 04.50.98.70.57*

JB/MG



2009

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL  
DU LUNDI 11 MAI 2009**

**Après avoir procédé à la désignation de Monsieur Christian HENON, en qualité de secrétaire de séance, le Comité syndical, qui s'est réuni à partir de 18 heures 30 à la Mairie du REPOSOIR, a, à l'unanimité (moins une abstention pour les questions n° 4 et 7):**

**- Pris acte des informations communiquées par Monsieur le Président, notamment sur la mise en service de la mini-déchetterie du REPOSOIR et sur la mise en œuvre du compostage individuel des bio-déchets sur le territoire des communes adhérentes.**

➤ **COMPETENCE « ADMINISTRATION GENERALE »**

**1° - Fixé à 144 euros le montant de la subvention ordinaire de fonctionnement allouée à la MUTAME SAVOIE MONT-BLANC, au titre de l'exercice 2009 (Délibération n°2009-28).**

**2° - Fixé à 1 255 euros le montant de la subvention ordinaire de fonctionnement allouée à l'Amicale du Personnel de notre syndicat, au titre de l'exercice 2009 (Délibération n°2009-29).**

**3° - Procédé à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants du Comité syndical qui siègeront, en sus de Monsieur le Président, membre de droit, au sein de la Commission d'Appel d'Offres, à savoir :**

Comme membres titulaires : Jean-Claude LEGER, Gilbert CATALA, René POUCHOT, Sylviane NOEL et Loïc HERVE.

Comme membres suppléants : Marie-Antoinette METRAL, Jean-François BRIFFAZ, Emmanuel CARPANO, Lilian RUBIN-DELANCHY et Jean-Pierre BLANCHET.

(Délibération n°2009-30).

➤ **COMPETENCE « ACTIONS SOCIALES »**

**4° - Fixé à 75 600 euros le montant de la subvention ordinaire de fonctionnement allouée à l'association ALVEOLE, au titre de l'exercice 2009, en contrepartie de sa mission de gestion de notre chantier d'insertion (Délibération n°2009-31).**

- 5° - Donné son accord au versement d'un premier acompte de 25 025 euros sur la subvention ordinaire de fonctionnement qui sera allouée à la Mission Locale Jeunes FAUCIGNY MONT-BLANC, au titre de l'exercice 2009 (Délibération n°2009-32).**
- 6° - Donné son accord au versement d'un premier acompte de 32 650 euros sur la subvention ordinaire de fonctionnement qui sera allouée à l'association ARVE RECLASSEMENT, au titre de l'exercice 2009 (Délibération n°2009-33).**
- 7° - Donné son accord au versement d'un premier acompte de 6 250 euros sur la subvention ordinaire de fonctionnement qui sera allouée au Comité Départemental de HAUTE-SAVOIE de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, au titre de l'exercice 2009 (Délibération n°2009-34).**

**Le contenu détaillé de ces délibérations est consultable dans les locaux du SIVOM.**

**Fait à THYEZ, le 14 mai 2009**

**Le Président,**

**Signé : Raymond MUDRY.**